



## Conférence

### TRANSMISSION D'UN ATELIER D'ART Clés pratiques et juridiques Vendredi 25 octobre – 14h15/15h15 Espace Gabriel

Modérateur : [l'Association des Maîtres d'Art et de leurs Élèves](#)

14h15	<b>Allocution d'ouverture : le dispositif « Maîtres d'art »</b> La transmission dans tous ses états
14h20	<b>En quoi consiste la transmission de son atelier d'art ?</b> Quels que soient la taille et le métier d'art, sa transmission rencontre des constantes : quoi transmettre, les actifs, le nom, l'image, le lieu, l'agrément « Monuments historiques » ... Pour les Maîtres d'art/Élèves, la transmission de savoir-faire d'excellence constitue un avantage nécessaire mais pas suffisant <b>Marcelle GUILLET-LUBRANO</b> – Maître d'art parurier floral et Présidente d'honneur de l'Association des Maîtres d'art et de leurs Elèves <b>Yves BENOÎT</b> - Maître d'art Gaufreur, Imprimeur, Façonneur de velours et Secrétaire de l'Association des Maîtres d'art et de leurs Elèves
14h35	<b>Les formes de cession et laquelle convient le mieux ?</b> Les différentes formes de cession avec leurs forces et faiblesses et le choix du repreneur : quelques recommandations <b>Isabelle LANDREAU</b> (à confirmer) – avocat fiscaliste ou expert comptable
15h55	<b>Table ronde : témoignages de Maîtres d'art</b> Des exemples de successions d'ateliers présentent ce qui fonctionne et quelques écueils à éviter <b>Marcelle GUILLET-LUBRANO, Yves BENOÎT, Alain GUEROULT</b> (à confirmer), Maître d'art ébéniste restaurateur
15h10	<b>Échanges avec l'auditoire</b>
15h15	<b>Clôture</b>

Découvrez nos films sur YouTube et venez les voir sur notre stand :  
GABRIEL A 18  
[DE LA MATIÈRE À L'ŒUVRE, MAÎTRES D'ART À ÉLÈVES](#)

